Envoyé en préfecture le 28/06/2022
Reçu en préfecture le 28/06/2022
Affiché le 01/07/2022
ID : 013-211300371-20220627-DM_2022_59-CC

Département des Bouches-du-Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE
de
LA FARE LES OLIVIERS
13580

DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2022_59 - OBJET : Marché de travaux pour la réhabilitation et l'agrandissement de l'Ecole Paul Doumer - Lot n°5 : « Serrurerie - métallerie » - Avenant n°2

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

RAPPELLE que dans le cadre de la réhabilitation et l'extension de l'Ecole Paul Doumer, il a été lancé un marché de travaux par lot séparé.

Par décision du maire n°2019_49 du 14/05/2019 a été attribué le lot n°5 : « Serrurerie-métallerie » à l'entreprise BATISUD METALLERIE – 32 ZAC de la Haute Bédoule – 13240 SEPTEMES LES VALLONS pour un montant de 189 727,00 €HT.

Par décision du maire n°2021_135 du 20 décembre 2021 a été conclu un avenant dont l'incidence financière est la suivante : 4 387,00 €HT soit 5 264,40 €TTC soit une plus-value de 2,31 % par rapport au montant initial du marché.

Le montant du marché a été ramené à 194 114,00 €HT soit 232 936,80 €TTC.

Des modifications dans les prestations ont été apportées en plus-values telles que :

Plus-value	€HT
Devis n°20211117/B – Fourniture et pose d'une réhausse de garde-corps complémentaire liée à la modification de l'escalier hélicoïdal en escalier droit – Bâtiment F	171,00
Devis n°20211117/B – Fourniture et pose d'échelles complémentaires d'accès au sheds – Bâtiments A et B	1 500,00
Devis n°20211117/B – Fourniture et pose de barres d'accroches complémentaires - Bâtiments A et B	1 275,00
Total plus-value	**2 946,00**

Ces modifications engendrent une plus-value de 1,55 % par rapport au montant initial du marché.
Tous avenants confondus, cela représente une plus-value de 3,87% par rapport au montant initial du marché.

DECIDE, en conséquence, de conclure un avenant n° 2 avec l'entreprise BATISUD METALLERIE dont l'incidence financière est la suivante : 2 946,00 €HT soit 3 535,20 €TTC, portant le montant du marché à 197 060,00 €HT soit 236 472,00 €TTC.

DIT que les crédits nécessaires au règlement de cet avenant sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 27 juin 2022.

POUR LE MAIRE :
le 1er Adjoint

Le Maire,
Olivier GUIROU

MAIRIE de LA FARE les OLIVIERS (B.-du-Rh.)